



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

affaires étrangères : bâtiments

Question écrite n° 120065

Texte de la question

M. Jacques Myard appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la cession du centre international des conférences situé au 19, avenue Kléber à Paris. La décision de vendre cet immeuble affecté à son département ministériel ne peut se comprendre que s'il existe une autre solution pour recevoir des conférences internationales. Au demeurant il apparaît vraiment singulier que le ministère des affaires étrangères cède un immeuble de cette importance sans avoir au préalable un site de remplacement digne du rang de la France. Il le remercie par avance de lui apporter les éléments de réponse.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Myard](#)

Circonscription : Yvelines (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120065

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2007, page 2286